

INTERVIEW EXPRESS

Vive les particuliers employeurs !

Marie-Béatrice Levaux, présidente de la **Fepem**

La présidente de la Fédération nationale des particuliers employeurs souhaite une reconnaissance du statut de particuliers employeurs.

E. LEGOUY



Qu'est-ce que la Fepem ?

C'est une fédération vieille de soixante ans. Elle regroupe 3,5 millions d'employeurs qui emploient 1,6 million de salariés. Toute personne qui emploie à domicile une garde d'enfants ou un jardinier est ressortissante de la Fepem dès lors qu'elle la ou le déclare. Les particuliers employeurs ont versé l'an dernier plus de 8 milliards d'euros de masse salariale.

Les particuliers employeurs sont-ils des

privilegiés ? Ce ne sont plus les châtelains d'autrefois mais des jeunes couples ou des personnes âgées qui ont besoin d'assistance. L'emploi à domicile a doublé en dix ans et répond à un besoin fondamental de la vie. C'est un modèle souple et encadré qui permet de créer des emplois pour des salariés sans diplôme, pour des personnes désirant travailler à temps partiel ou des seniors souhaitant cumuler emploi et retraite. C'est le modèle le plus respectueux de la liberté de choix de chacun pour développer les services à la personne.

Vous souhaitez une meilleure reconnaissance... Oui, nous voudrions, à l'occasion du vote de la loi de modernisation économique, que soit reconnu le statut de particulier employeur, afin que nous puissions participer plus en amont aux décisions qui concernent nos adhérents. Nous cherchons aussi à agir au sein d'une fédération européenne des particuliers employeurs.

Propos recueillis par **DAVID VICTOROFF**